

# ASSOCIATION ORGUE NOTRE DAME DE FONDETTES

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

#### ASSOCIATION ORGUE NOTRE DAME DE FONDETTES

Association Loi de 1901 Siège social : 27 Bis Rue Auguste Renoir 37230 FONDETTES

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de l'association Orgue Notre Dame de Fondettes,

# **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice 2017 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

# Fondement de l'opinion

# Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

# Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

# Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le respect du principe de séparation des exercices, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

# Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours, Le 10 mai 2019

RMA AUDIT

Société de Commissaires aux comptes Représentée par Fabien GOFFINET

# **BILAN ACTIF**

	ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12
	ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions, Brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques Matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours	2 880		2 880	
ACIIF IMIN	Avances et acomptes  Immobilisations financières (2)  Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	15		15	15
	Total I	2 895	STATE OF THE STATE OF	2 895	15
ACIII- CIRCULANI	Comptes de liaison  Stocks et en cours  Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises  Avances et acomptes versés sur commandes  Créances (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances  Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	395 580		395 580	153 708
ation	Total III	395 580	The state of	395 580	153 708
Regularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	398 475		398 475	153 723

(1) Dont droit au boil (2) Dont à meins d'un an (3) Dont à plur d'un an



# ASS, ORGUE NOTRE DAME DE FEMORTTES

# ASSOCIATION ORGUE NOTRE DAME DE FONDETTES 37230 FONDETTES\*

# **BILAN PASSIF**

	PASSIF	Exercice N 31/12/201812	Exercice N-1 31/12/2017 1
	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	153 723	
	Ecarts de réévaluation	133 723	
	Réserves ;		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
50	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	243 553	153 723
ASSOCIATIFS	Autres fonds associatifs		
SSC	Fonds associatifs avec droit de reprise :		
4	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires		
	Total I	397 275	153 723
	Comptes de liaison Total II		
	Paradiciana and discourse		
co.	Provisions pour risques		
3	Provisions pour charges		
E E	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DÉDIÉS	Total dedies sur daties ressources		
FONDS DÉDIÉS	Total III		United to
	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
Ξ	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES (1)			
Ē	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	
•	Dettes fiscales et sociales		
	Dattas sur immobilirations at samptas vattachés		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	maturicus de desdrevie		
=	Produits constatés d'avance		
fsatio	Total IV	1 200	
Régularisation			
Ré	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	398 475	153 723
	(1) Dont à pkis d'un an		
	Don't a majors d'ain an	1 200	



# **COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / I	The Section
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
- 1 h d 1 h d 1 h				
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	250 250	155 584	94 667	60. 8
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations				
Autres produits				
Total I	250 250	155 584	94 667	60. 8
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	6 997	1 817	5 181	285. 1
Impôts, taxes et versements assimilés		44	44-	100.0
Salaires et traitements				
Charges sociales		li li		
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		[]		
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges: dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)				
Total II	6 997	1 861	5 137	276. 0
- Résultat d'exploitation (I-II)	243 253	153 723	89 530	58. 24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
guotes-parts de nesultat sur operation faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		111		

D'ant produits alléments à des exercices antérieurs
 Dont charges attérentes à des exercices antérieurs



# SS. GROUE NOTHE DANIE DE FONDETS EL

ASSOCIATION ORGUE NOTRE DAME DE FONDETTES 37230 FONDETTES\*

# **COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N Exercic		Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12 31/12/	2017 12	Euros	96
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier Autres intérêts et produits assimilés	300	- 11	200	
Reprises sur provisions et transferts de charges	300	- 11	300	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	300		300	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				N <sub>I</sub>
2. Résultat financier (V-VI)	300	17	300	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	243 553 1	53 723	89 830	58. 4
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				18
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				181
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	250 550 1	55 584	94 967	61. 04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	6 997	1 861	5 137	276. 04
Solde intermédiaire	243 553 1	53 723	89 830	58. 44
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs - Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	243 553 1	53 723	89 830	58. 44



# ARE PRINTED MOINT OF A PURE OF SHAINERIES

ASSOCIATION ORGUE NOTRE DAME DE FONDETTES 37230 FONDETTES\*

#### ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

#### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

#### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

#### Informations générales complémentaires

Une offre a été acceptée pour la commande d'un orgue neuf auprès de la Manufacture d'Orgues Thomas pour 466 648.60 € TTC le 27 novembre 2018 sous réserve :

- de l'obtention par le fournisseur d'un cautionnement de la Société Coopérative Indépendante de Cautionnement Collectif à hauteur de 10% de la valeur hors taxes du marché, soit 38 500 €;
- de la délivrance par BNP Paribas Fortis d'une garantie bancaire de restitution d'acompte, ce dernier s'élevant à 186 659 €.

A la date d'arrêté des comptes annuels, le cautionnement et la garantie ont été obtenus.

#### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



# **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

# Etat des immobilisations

		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations corporelles en cours				2 880
	TOTAL			2 880
Autres participations		15		
	JATOT	15		
	TOTAL GENERAL	15		2 880

	Diminutions Valeur brute en fin		Valeur brute en fin	Réévaluation Valeur d'origine
	Poste à Poste	Cessions	d'exercice	fin exercice
Immobilisations corporelles en cours			2 880	2 880
TOTAL			2 880	2 880
Autres participations			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			2 895	2 895

# Etat des amortissements

Néant



# **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau des variations des fo	nds associatifs				
Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise Réserves :			153 723		153 723
RESULTAT DE L'EXERCICE	153 723	243 553		153 723	243 553
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées	1				
TOTAL I	153 723	243 553	153 723	153 723	397 275

# Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes Fournisseurs et comptes rattachés		Montant brut	A 1 an au plus 1 200	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
		1 200			
	TOTAL	1 200	1 200		

# Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

# Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200
Total	1 200



#### **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

# - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 200 euros, qui concernent intégralement la mission de contrôle légal des comptes.

#### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

# **Engagements financiers**

#### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		481 049
Commande d'un orgue auprès de la Manufacture		
d'Orgues Thomas	466 649	
Devis accepté pour les honoraires de		
l'architecte de la tribune		
Cabinet Philippe Tardits	11 520	
Devis Compétence Géotechniques		
pour les sondages des soldes	2 880	
Total (1)		481 049

# Engagements reçus

Garantie de restitution d'acompte accordée par BNP PARIBAS FORTIS	186	659
Cautionnement solidaire de la Manufacture d'Orgues Thomas reçu de la Société Coopérative Indépendante de Cautionnement		
Collectif	38	570
Total	225	229

